



Association de **Directrices, Directeurs, Cadres de direction**  
du secteur social, médico-social et sanitaire

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ADC 25 SEPTEMBRE 2024 -NANCY- RAPPORT D'ACTIVITE - COMITE ETHIQUE 2023-**

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de septembre 2023, les **membres du Comité Éthique ADC** sont :

- Collège « adhérents » (élus par l'Assemblée Générale) : **Christelle AUDUREAU - Alexis CAUSSE - Didier COHEN - Catherine HUBLIN - Emmanuel PELLETIER**
- Collège « Conseil d'Administration » : **Didier CHAPUY - Yves CHKROUN - Pierre COLNOT - Serge LOUBET**

### **Election à la présidence**

- Christelle AUDUREAU est réélue Présidente du Comité Éthique.

### **Nominations au secrétariat**

- Didier COHEN en tant que Secrétaire jusqu'à l'AGO de septembre 2023.
- Le Comité Éthique bénéficie des services de Michèle FOIX, secrétaire administrative de l'ADC.
- Didier COHEN ayant intégré le Conseil d'Administration de l'ADC suite aux élections lors de l'AGO 2023, Catherine HUBLIN a été nommée au poste de secrétaire du Comité Éthique.

### **Communication interne CA / CE**

Au sein de ce Comité Éthique, il y a quatre administrateurs de l'ADC, qui ont une fonction de relais et de « passeurs » d'informations.

Le Comité Éthique s'est réuni à dix reprises pendant l'année 2023, trois rencontres minimums sont prévues dans le fonctionnement du Comité Éthique mais la Présidente en accord avec les membres, propose des rencontres régulières mensuelles afin d'organiser les conférences/débats en lien avec les besoins des régions et l'évolution des politiques publiques.

La Présidente et les membres élus ont participé aux différentes réunions du COS.

- **Débats éthiques**

En 2023, le Comité Éthique a organisé une séance de débats éthiques ouverts aux régions, en visioconférence sur la thématique :

#### **CAPACITE, POUVOIR D'AGIR : QUELLES EN SONT LES DIMENSIONS ?**

- Pour qui ?
- Pour quoi ? (Le sens, la finalité)
- Comment ? (Solidaire, social)

Quelles en sont les dimensions humanistes, à savoir :

Ethiques - Economiques - Sociales - Politiques ?

Pierre-Olivier MONTEIL -Docteur en philosophie politique (EHESS), Chercheur associé au Fonds RICOEUR, enseigne l'éthique à l'Université Paris-Dauphine et à l'Ecole de Commerce de Paris (ESCP Europe), Conférencier, Formateur et Consultant en éthique- a été sollicité comme intervenant.

Est auteur d'une douzaine d'ouvrages. L'INTERVENTION ciblée était centrée sur « Capacité et pouvoir d'agir ». Le management peut-il contribuer à ce que l'activité d'accompagnement exerce une action humanisante, au bénéfice des professionnels de l'accompagnement ? » avec des témoignages de directrices, directeurs et cadres de direction sur La co-construction du pouvoir d'agir dans une institution sociale et médico-sociale et les modèle(s) qui en découlent.

Cette thématique a fait suite à l'organisation des conférences débats sur le sens au travail dans le cadre des changements de paradigme.

Comment la capacité d'agir s'inscrit-elle dans le quotidien du directeur ? Comment a-t-il initié cela auprès des salariés, des bénéficiaires, du CA ? il est fondamental de donner du corps, de l'intensité à cette capacité d'agir. Chaque témoignage peut s'appuyer sur des exemples très simples comme l'évaluation. La capacité d'agir concerne également le rapport avec les autorités. Quelle est ma marge dans telle activité ?

Il est également important que le niveau d'expertise du directeur qui arrive ait une vision suffisante et projective, de manière à interroger la capacité d'agir à mettre en lien avec notre capacité de savoir.

Comment je construis les relations de travail ? Quels sont les enjeux ? La posture managériale du directeur interroge-t-elle son pouvoir d'agir ? Qu'est-ce que je m'autorise à dire ou à ne pas dire à mes collaborateurs ?

Le choix du Conseil d'Administration a été d'ouvrir ce débat uniquement aux adhérents de l'ADC. Il y a eu un nombre d'inscrits inférieurs aux précédentes conférences/débats organisés par le Comité Éthique. La responsabilité associative interroge la présence des adhérents, voire des administrateurs aux différentes manifestations.

- **Saisine d'un administrateur de l'ADC sur la constitution du comité éthique et son fonctionnement**
  - Une réponse écrite a été apportée à la Présidente de l'ADC et à l'administrateur.
  - « *Le Comité Éthique poursuit ses missions sans changement, ni sur sa composition, ni sur ses modalités de fonctionnement : les travaux du Comité Éthique sont légitimés et la parité administrateurs et non administrateurs contribue à garantir son indépendance de penser, au regard de notre sagesse réflexive* ».
  - *Qu'il y a lieu de donner plus de visibilité aux échanges et orientations proposés par le Comité Éthique par la communication et contributions plus régulières sur le site internet.*
  - *Qu'il s'avère nécessaire également de veiller à la clarté et à la lisibilité des productions, afin d'en optimiser la compréhension par l'ensemble des lecteurs* ».

## **PERSPECTIVES 2024**

Le Comité Éthique souhaite s'emparer des problématiques qui émanent des préoccupations des directions et de l'évolution des politiques publiques et souhaite s'ancrer sur les problématiques des régions.

La Présidente de l'ADC, Betty DERACHE a tenu à réaffirmer son engagement auprès du Comité Éthique.

De nombreux questionnements et échanges se partagent au sein du CE avec différents angles de réflexion pour arriver à des co-constructions d'études des problématiques relevant de nos responsabilités de directrices/directeurs. Des comptes rendus sont synthétisés après chaque séance mais n'ont pas vocation à être diffusés. Les avis ou éclairages ont vocation à être diffusés et communiqués.

- **Éthique et évaluation HAS**

La formulation des critères dans le référentiel d'évaluation a un effet réducteur sur la notion de l'éthique en la situant uniquement dans le cadre de la bientraitance et non dans la sémantique liée à l'éthique elle-même, notamment dans le questionnement auprès des équipes.

On a des questionnements qui s'apparentent à des questionnements éthiques au travers du chapitre 3 (gouvernance et RH), sans être formulés explicitement, déconnectés du questionnement éthique pur.

Le risque est une interprétation différente de ce que la HAS a voulu transmettre comme message, et de ne raccrocher l'éthique, qui est un concept global, uniquement à la notion de bientraitance, qui pour autant en fait partie. Cette restriction, potentiellement perçue par les associations (gouvernance, salariés, voire usagers) risque d'impacter la compréhension de l'éthique en la rattachant uniquement à la question de la

bienveillance, or la bienveillance n'est pas une conséquence de ... et l'éthique n'est pas une conséquence de ...

Il est néanmoins understandable, par rapport à l'éthique, voire normal que la HAS ne soit pas allée plus loin que la bienveillance, car évoquer les paradoxes auxquels les cadres peuvent être soumis ne relève pas d'un questionnaire sur l'évaluation.

- **Le Comité Éthique est-il un organe de réflexion ayant pour vocation de faire la promotion de l'éthique ou vocation d'interroger les questionnements, les situations, les injonctions paradoxales, qu'il faudrait par ailleurs préciser ; quel est notre rôle ?**

Le Comité Éthique a davantage vocation à interroger les « injonctions paradoxales », voire des thématiques comme celles proposées pour la ½ journée du 14 Mai ou pour les JNEF.

Pour l'année 2024, le CE s'inscrit dans l'organisation de ces journées proposées par les régions et participe activement aux instances de réflexions.

- **JNEF 2024 : « Citoyenneté, démocratie, pouvoir d'agir, le sens au travail en question, et en réponse »**

Le Comité Éthique a répondu très favorablement à la sollicitation de la région Grand-Est pour animer les ateliers des JNEF 2024 lors de la deuxième journée et en dégager un angle éthique, qui ne sera pas une synthèse du travail des groupes mais une analyse et une réflexion éthique. Pierre COLNOT assure le lien avec le CE. Les ateliers s'organisent autour du travail en question avec des regards croisés sur 3 thématiques :

- Atelier 1 : La pair-aidance : bénévolat versus professionnalisation
- Atelier 2 : L'exemple des groupes d'entraide : différents modes d'organisation et de participation
- Atelier 3 : Travailler autrement pour élargir le champ des possibles

- **Cycle éthique 2024**

Le Comité Éthique parraine, soutien et participe au cycle éthique organisé par la région Occitanie. Deux de ces membres seront à la table ronde, Didier CHAPUY et Yves CHKROUN. Et deux autres membres sont organisateurs au sein de la Délégation Occitanie Ouest, Serge LOUBET et Alexis CAUSSE, en plus des membres de cette délégation régionale.

Le 14 MAI : Ethique et responsabilités

- Ce type d'organisation pourra être envisagé sur d'autres régions. La dimension éthique est renforcée dans le cadre des évaluations HAS notamment avec le nouveau référentiel, en 4ème valeur fondamentale.

Le changement de paradigme qui en découle dans les organisations des ESSMS impliquent nécessairement des échanges, des adaptations structurelles qui touchent les différents niveaux. Cette dimension transverse à tous les secteurs renforce l'importance des comités éthiques, encore plus à l'ère de l'intelligence artificielle qui se déploie. La valeur humaine est d'autant plus importante et la dimension éthique déploie tout son sens.

- **Les orientations clefs**

- Le Comité Éthique facilite les espaces d'échanges et réflexifs, il donne de « l'oxygène » aux directions en poste.
- La démarche est interinstitutionnelle.
- La dynamique est multipartie prenante.

- **Communication**

Le CE a travaillé sur un document intitulé le Comité Éthique.

Une adresse mail spécifique a été créée :

[ethique@a-d-c.fr](mailto:ethique@a-d-c.fr)